



DATE D'IMPLANTATION: (A VENIR)
 TIGE DE FER À ÊTRE IMPLANTÉE 1,83 MÈTRES EN RETRAIT.
 SUJET À APPROBATION PAR LA MUNICIPALITÉ AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NOTE:
 Le bien-fonds est entièrement situé à l'intérieur d'une zone à risque d'érosion en vertu de l'article 12.16 du règlement de zonage numéro 701. Une étude géotechnique a été réalisée à cette effet par la firme Laboratoire GS Inc. (N/REF: ES19012-01).
 Objet: Demande de dérogation mineure et de permis pour la construction d'un bâtiment principal.
 Ce document ne doit pas être utilisé ou invoqué à d'autres fins que celle pour laquelle il est émis sans l'autorisation écrite du soussigné.
 Toute reproduction de ce plan est interdite en vertu des dispositions de la loi sur les "DROITS D'AUTEURS".
 Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI). Equivalence: 1 pi = 0,3048m

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE		
Nature	Demandé	Règlement (art. 4.20)
Marge de recul avant	3,35 mètres	5,13 mètres

	Bas talus
	Haut talus
	Muret (blocs béton)
	Fils aériens
	Poteau
	Élévation



JEAN-CLAUDE FONTAINE
 ARPENTEUR-GÉOMETRE

BUREAU ET RESIDENCE: 43, 1 ÈRE AVENUE, BEAUHARNOIS, (QUÉBEC) J6N 0E9
 Bur: (450) 429-5115 Rés: (450) 429-2303 Fax: (450) 429-7097

PLAN PROJET D'IMPLANTATION		Signé à Beauharnois, le 11 février 2021.	
LOT(S):	4 716 468	Par:	<i>Marc-André Parker</i>
CADASTRE:	DU QUÉBEC		MARC-ANDRÉ PARKER, A.G.
CIRC. FONCIÈRE:	BEAUHARNOIS	Copie certifiée conforme.	Date
MUNICIPALITÉ:	VILLE DE BEAUHARNOIS (MELOCHEVILLE)		
M.R.C.:	BEAUHARNOIS-SALABERRY		
DATE DU RELEVÉ:	15 FÉVRIER 2021	DOSSIER:	2021-9863
		MINUTE:	289
		ECHELLE:	1 : 250